

# Agglom'infos

Le magazine des habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis



## Se déplacer autrement en Beauvaisis



**3 et 4** Des nouvelles  
de l'Agglo

**5** Économie

**6 et 7** Dossier



**8** Transport

**9** Communes

**10 et 11** Environnement

**12 et 13** Culture

**14 et 15** Agenda

## Agglomaginfos

Le magazine des habitants  
de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
48, rue Desgroux - BP 90508 - 60005 Beauvais cedex

**Directeur de la publication** : François MIQUEL  
**Rédacteur en chef** : Sylvia BARIS-VERRECCHIA  
**Rédacteur principal** : Isabelle FONTAINE  
**Rédacteurs** : Valérie MERCIER et Bernard MANANES  
**Maquette** : Alain DESCHAMPS  
**Photos** : Jean-François BOUCHE et Yann COCHIN  
**A participé à ce numéro** : Christian LE NAN  
**Conception réalisation** : Direction de la Communication  
**Impression** : Imprimerie POLYSERVICES  
**Tirage** : 36 000 ex. **Dépôt légal** : ISSN : 1771-3404



Vous avez des questions ? Vous pouvez nous contacter au 03 44 79 40 11

• Allonne • Auneuil • Auteuil • Aux Marais • Beauvais • Berneuil-en-Bray • Bonlier • Fontaine-Saint-Lucien • Fouquencien • Frocourt • Goincourt • Guignecourt • Herchies • Juvignies • Le-Mont-Saint-Adrien • Maisonnelle-Saint-Pierre • Milly-sur-Thérain • Nivillers • Pierrefitte-en-Beauvaisis • Rainvillers • Rochy-Condé • Saint-Germain-la-Poterie • Saint-Léger-en-Bray • Saint-Martin-le-Neuê • Saint-Paul • Savignies • Therdonne • Tillé • Troisereux • Verdelrelès-Sauqueuse • Warluis •



> Une année  
sur les chapeaux  
de roues !

Permettez-moi avant toute chose, et au nom de l'ensemble du Conseil Communautaire et des agents de notre Agglomération, de vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette année qui commence. Qu'elle soit placée sous le signe de la réussite, de la solidarité et de l'entraide.

Entraide, car il s'agit du principe même de toute communauté. Sans elle, point de progrès, sans elle, point de bénéfice à vivre tous ensemble.

Solidarité, parce qu'il s'agit de l'essence même de notre Agglomération. Partager les bénéfices et les avantages d'un destin partagé, voilà la raison d'être de l'ensemble constitué de 31 communes aux passés divergents, mais aux futurs convergents.

Réussite enfin, car en cette période économique troublée, nous ne pouvons que nous réjouir du choix que nous avons fait : unis nous sommes plus forts et pouvons mieux investir dans l'avenir de notre territoire.

Cet avenir, il passera par le Plan de Déplacements Urbains, le PDU. Ce document impactera directement nos vies pour les années à venir et il est donc d'une importance considérable. Le PDU vise, d'une certaine manière, à dessiner les artères de ce grand organisme qu'est notre agglomération. Il fait partie d'un ensemble de dispositifs qui assureront à notre agglomération, une place de choix dans notre région, dans notre pays.

*tà bouke es  
bouleuse auléo.*

*Clayex*

**Caroline CAYEUX**  
Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Beauvaisis

## > Un nouveau critère d'attribution compensera le FDPTP...

Le FDPTP, c'est le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle. Derrière ce nom, se cache un mécanisme de solidarité entre les collectivités. Il a pour objectif principal de « lisser » les différences économiques, de faire en sorte que les communes les plus défavorisées d'un territoire puissent compter sur celles qui sont mieux loties.

Ce fonds, alimenté par la taxe professionnelle d'établissements exceptionnels, est géré par le Conseil général qui est chargé de la répartir entre les communes « les plus défavorisées ». Cette répartition s'effectue au profit des seules communes ayant un potentiel fiscal inférieur à la moyenne des communes du département.

Les potentiels fiscaux des communes de l'agglomération ayant évolué avec l'implantation sur le territoire de loueurs de voitures, 21 d'entre elles, soit les deux tiers, ne sont plus éligibles à ce fonds.

Le conseil communautaire avait, en mars dernier, décidé du montant de la Dotation de Communautaire de Solidarité (DSC) pour 2009 - soit 4 780 000 euros - et réparti cette somme entre les communes membres, selon des modalités retenues jusqu'alors à savoir : pour une moitié selon la population et pour l'autre moitié selon le potentiel fiscal par habitant.

Les 10 communes qui n'ont pas eu à subir de perte du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle ont, par solidarité avec les autres, décidé d'ajouter à ces deux critères initiaux un troisième : celui d'une compensation partielle de la perte du FDPTP.

Pris en compte dès cette année, il permet de compenser partiellement (à hauteur de 50%) la perte subie par les 21 communes.

## ... et prendra la forme d'un fonds de concours

Au-delà de la compensation partielle pour le FDPTP allouée à travers l'introduction d'un nouveau critère pour la détermination de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), un fonds de concours correspondant à l'autre moitié (50%) de la perte du FDPTP constatée entre 2007 et 2008 va être versé aux 21 communes concernées par cette diminution de ressources.

Ce fonds de concours doit aider les communes de la CAB dans la réalisation d'un ou de plusieurs projets. Les critères d'attribution répondent à la réglementation en vigueur et comportent trois conditions :

- le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation d'un équipement,
- le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par la commune bénéficiaire de ce fonds,
- et le fonds de concours doit avoir donné lieu à des délibérations concordantes du conseil communautaire et du conseil municipal concerné.

Ce fonds est doté de 140 442 €, correspondant à 50% des pertes de FDPTP des communes. D'ores et déjà, douze projets communaux ont été financés grâce à lui.

## > École d'Art du Beauvaisis Stage avec Catherine Mathieu



Du 8 au 12 février, l'École d'Art du Beauvaisis (EAB) propose un stage encadré par Catherine Mathieu et Stéphanie Mansy.

C. Mathieu, expose actuellement son travail à la salle basse de l'auditorium Rostropovitch et à la galerie Boris-Vian. Respectivement baptisées Partitions et Palimpsestes, ses deux expositions sont consacrées à la création céramique.

Le stage proposé pendant les vacances scolaires de février est ouvert aux adultes et aux adolescents. Il s'inscrit dans la thématique du travail de l'EAB pour cette année : « Contact » et sera consacré à la gravure, à l'empreinte et à l'estampe. Les projets seront réalisés sur terre, bois et linoléum.

Renseignements et inscriptions :  
**03 44 15 67 06.**

Tarifs : 60/90 euros pour les 15/25 ans et  
90/120 euros pour les + de 25 ans.



## > Aéroport de Beauvais-Tillé L'Agglo se prononce pour un développement maîtrisé

Faisant suite au projet de Ryan Air concernant la création d'une base technique pour l'entretien des avions, la Communauté d'Agglomération du Beauvais a souhaité, lors du dernier conseil communautaire, rappeler sa position à propos de l'évolution des activités de l'aéroport.

Dans le cadre d'une motion, les élus de l'Agglo ont réaffirmé qu'ils sont partisans d'un développement maîtrisé de l'aéroport et qu'ils soutiendront les projets créateurs d'emplois si ces derniers sont respectueux de l'environnement et, notamment, du confort et de la qualité de vie des habitants des communes directement concernés par l'évolution du trafic aérien.

Dans cette optique, les projets de développement économique de l'aéroport doivent être étudiés en coordination avec toutes les communes situées dans le périmètre de l'aéroport.

Par ailleurs, le couvre-feu - acquis en 2001 et courant de minuit à 5h du matin - ne saurait être remis en cause.

## > L'Aquaspace adapte sa grille tarifaire...

Comme le temps passe vite ! Un peu plus d'un an après son ouverture, l'Aquaspace connaît un succès qui ne se dément pas avec plus de 230 000 entrées !

Pour mieux s'adapter à ses usagers, l'Aquaspace vient de revoir sa tarification, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Quelles sont les nouveautés ?

Les tarifs réduits sont désormais applicables pour les personnes handicapées ainsi que pour les personnes de plus de 65 ans. Un tarif de groupe pour l'espace Balnéo fait son apparition ainsi qu'un nouveau tarif (7 €) pour les soirées événementielles.

Autre nouveauté, les cartes d'abonnements (piscine et balnéo) sont désormais rechargeables sans que vous ayez besoin d'attendre qu'elles soient terminées. Qui plus est, ces cartes d'abonnements, en plus de la réduction substantielle qu'elles vous procurent, vous permettent de ne pas faire la queue ! Comme on dit, « C'est que du bonheur ! ».

## ...et se refait une beauté pour le printemps

L'Aquaspace fermera pour sa vidange bi-annuelle du 22 février au 7 mars inclus. L'accueil reste ouvert du lundi au vendredi de 12h à 17h30.

Pendant ces deux semaines, toute l'équipe se mobilise pour rendre encore plus beau et plus attrayant le complexe aquatique.

Au programme, la vidange des quelque 2 500 m<sup>3</sup> d'eau des bassins (recyclés pour l'arrosage du parc Dassault), le nettoyage des 4 500 m<sup>2</sup> de surfaces carrelées, des 1 050 casiers, etc. Mais aussi des formations, des réunions de travail pour proposer dès le printemps des animations telles que la soirée Zen, la préparation de l'ouverture de la rivière (prévue mi-mai) et un été animé...

Réouverture le 8 mars.

Aquaspace : N° Azur 0 810 00 40 66  
(prix d'un appel local)



## > Marie-France Cayeux reçoit la Légion d'Honneur

Maire honoraire de Troissereux et cheville ouvrière de la création de la communauté de communes du Beauvaisis et de la Mission locale, Marie-France Cayeux a reçu cet automne, des mains d'Olivier Dassault, les insignes de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Une distinction qui vient récompenser une élue locale exemplaire, une femme de caractère et de conviction qui a su mettre son dynamisme et son intelligence au service de Troissereux et du Beauvaisis.

Marie-France Cayeux a savouré ce moment entourée de ses amis et de sa famille ainsi que de nombreux habitants de Troissereux.

La Communauté d'Agglomération salue en elle une femme engagée et volontaire qui a beaucoup apporté à notre territoire.

## > L'Agglo anticipe !

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis élabore un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'horizon 2022. Ce projet de territoire comporte un volet « habitat » qui insiste sur les besoins en logements et en foncier.

Par ailleurs, l'Agglo dispose d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui se veut ambitieux en matière de développement des parcs de logements. Ainsi, il prévoit la création, d'ici à 2015, de 5 068 logements selon une répartition équilibrée entre ville centre, bourgs relais et bourgs ruraux.

Le PLH préconise de planifier et d'anticiper les besoins fonciers à l'échelle communautaire afin de faciliter les opérations à venir.

Pour anticiper ces demandes, l'Agglomération se doit d'être réactive et d'avoir les outils nécessaires pour accompagner son futur. Ainsi, un dispositif d'aide à l'acquisition foncière vient d'être adopté. Il s'inscrit sur

la durée du PLH (6 ans) et est destiné aux communes.

Des conditions d'éligibilité devront être réunies pour pouvoir bénéficier de la participation financière de l'Agglomération, notamment l'utilisation du terrain à des fins de construction de logements sociaux et la réalisation d'une étude pré-opérationnelle permettant de s'assurer de la compatibilité entre le foncier à acquérir et l'opération de logements neufs aidés projetée.

L'intervention de la Communauté d'Agglomération est plafonnée à 75% du coût réel d'acquisition, majoré de 5% si l'opération comporte au moins un tiers de logements sociaux, et octroyée au prorata de la superficie du terrain accueillant les logements sociaux (terrain et voies et réseaux divers attenants).

Un dispositif qui permet de voir venir l'avenir avec sérénité !

## > Jean-Jacques Serrano nous a quittés

Maire de Goincourt et conseiller communautaire de 2001 à 2008, J.-J. Serrano est décédé le 30 novembre dernier. Ancien directeur d'école et père de trois enfants, il n'avait pas souhaité se représenter aux élections municipales de mars 2008.

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis souhaite rendre un dernier hommage à cet homme sincère et dévoué à son village.



## > AVEO SAS Un nouveau résident à la Pépinière

### M. Durand, depuis quand êtes vous installés sur le Beauvaisis ?

Nous nous sommes installés à la Pépinière au moment de la création de l'agence AVEO, en octobre dernier. Je suis moi-même Beauvaisien et connais bien la région pour y avoir travaillé.

### Quelle est l'activité d'AVEO ?

Société d'implantation nationale, nous sommes spécialisés dans les études et les installations électriques, notamment pour les grands comptes industriels, EDF, ADP ainsi que pour les collectivités.

L'entreprise, toute récente, emploiera bientôt 4 salariés à la Pépinière (et 10 monteurs terrain).

### Qu'est-ce qui explique une telle croissance et quelles sont vos ambitions ?

La demande de nos partenaires est très forte et le fait que je connaisse bien le territoire

et les clients nous fait gagner beaucoup de temps dans la prospection.

AVEO pourrait devenir un acteur majeur sur le bassin du Beauvaisis en termes d'installation et de construction électriques. Nous pensons nous installer assez rapidement de manière pérenne en Beauvaisis et employer, à terme, une trentaine de personnes.

### Pourquoi un démarrage à la pépinière d'entreprises ?

La Pépinière est un outil qui est vraiment conçu pour recevoir de jeunes créations et qui facilite notre démarrage. Et même si nous risquons d'être rapidement trop à l'étroit, c'est un bon tremplin pour démarrer en toute sérénité !

Contact :  
**Benjamin Durand**  
Responsable d'Agence AVEO SAS  
**03 44 14 46 40 / 06 83 27 02 56**

## > Tombola aux centres commerciaux du Berry et des Champs-Dolents

Du 16 novembre au 9 décembre dernier, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise et la Caisse des Dépôts, a organisé une grande tombola dans les centres commerciaux du Berry et des Champs-Dolents, quartier Argentine.

Les clients des magasins avaient la possibilité, en remplissant un bulletin de participation, de gagner : un vol en montgolfière, un séjour en roulotte et une escapade au Moulin des Forges.

Le tirage au sort s'est déroulé le 10 décembre dernier en présence d'un huissier. Les gagnants, qui ont reçu leur lot à la Pépinière d'entreprises le 14 décembre, sont :

1<sup>er</sup> prix : M. Prévost (bulletin déposé à la boulangerie du Berry, centre commercial du Berry),

2<sup>ème</sup> prix : M. Morelle (bulletin déposé au tabac presse Le Voltaire, centre commercial du Berry),

3<sup>ème</sup> prix : Mme Ledrogo (bulletin retiré au salon de coiffure Lydie Line, centre commercial des Champs-Dolents).



## > La CAB soutient l'association « ÉtudesExport »

Récemment créée et réunissant des professeurs de l'enseignement supérieur et des étudiants, l'association ÉtudesExport a pour but de développer les échanges entre les élèves en commerce international et les PME de Picardie. Elle organise des voyages de prospection ou d'études au bénéfice des entreprises présentes en Beauvaisis ou dans l'Oise auxquels participent les étudiants. Ce nouveau type de partenariat gagnant/gagnant, souple et direct, vise à augmenter l'expérience des étudiants tout autant que le potentiel de développement des entreprises.

Cette approche dynamique et pragmatique, qui bénéficie à l'ensemble de partenaires, est soutenue par la Communauté d'Agglomération. La CAB vient d'ailleurs de signer une convention de partenariat avec l'association, tout comme la CGPME, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et l'Aéroport de Beauvais-Tillé.

Pour tout renseignement :

**Consuelo MONFORT BELLES**  
Chargée de Mission Prospection Investissement  
Pôle de Développement et Promotion du Territoire  
Agglomération du Beauvaisis  
Tél : + 33 (0) 618 61 57 32  
Fax : + 33 (0) 344 15 68 01

## > Trois nouvelles entreprises à Pinçonlieu

Lors du conseil communautaire du 20 novembre 2009, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a avalisé la cession de terrains à trois entreprises :

- 2 000 m<sup>2</sup> à la marbrerie Poirié, jusqu'à présent installée rue de Calais à Beauvais et qui souhaite élargir son activité et s'orienter vers la gestion d'un funéraire ;

- 1 948 m<sup>2</sup> à M. Fanic pour la création d'un « Pôle moto » comprenant un show room, des bureaux et un atelier ;

- 1 948 m<sup>2</sup> à la société AD (Auto Distribution), spécialisée dans le commerce de détail de l'équipement automobile et pour l'instant installée rue Gustave-Eiffel à Beauvais.

## > Plan de Déplacements Urbains de l'Agglo : le débat est lancé !

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est un document de prospective, de planification et de programmation visant à mieux organiser les différents modes de déplacements sur le territoire de l'Agglomération sur une période de cinq à quinze ans. Son objectif : offrir aux habitants des alternatives crédibles à l'utilisation de la voiture, moins polluantes et moins consommatrices d'espace et d'énergie. En clair, développer les transports collectifs, le vélo et la marche sur notre territoire.



### Les 4 phases du PDU

La première phase consiste à établir un diagnostic de l'existant à partir d'un état des lieux précis : comptages routiers, enquêtes de stationnement, enquêtes téléphoniques, capitalisation d'études antérieures, entretiens... Achevé en mai 2010, ce diagnostic déterminera les grands enjeux du PDU.

La deuxième étape, d'une durée de six mois, définira les scénarios d'évolution des déplacements, de la circulation et du stationnement, selon divers degrés d'interventions publiques.

Le troisième temps, d'une durée de six mois également, affinera le scénario retenu par la collectivité et déclinera le projet en un programme d'actions chiffrées et planifiées dans le temps.

Enfin, une enquête publique clôturera les études avant l'approbation, début 2012, du Plan de Déplacement Urbains par le conseil communautaire de l'Agglomération du Beauvaisis.

### Une démarche transversale

L'élaboration du PDU se fait en lien avec les réflexions stratégiques actuellement menées par l'Agglo : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Programme Local de l'Habitat (PLH), Agenda 21... Il s'agit d'un véritable travail de fond, de réflexion, transversal.

Les projets impactant le territoire seront aussi pris en compte : étude sur les entrées de ville, Trans'Oise, requalification du centre-ville de Beauvais, restructuration du réseau de bus, plan vélo, développement touristique notamment.

### Un travail collectif

Le comité de pilotage du PDU, composé d'élus de l'Agglomération et présidé par Jean-Luc Bourgeois, vice-président en charge des transports, de l'environnement, du développement durable et de l'Agenda 21 communautaire, associe les différents services de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ainsi que les partenaires impliqués dans les transports et les routes : l'État, la

Région, le Département, le SMTCO (Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise) et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

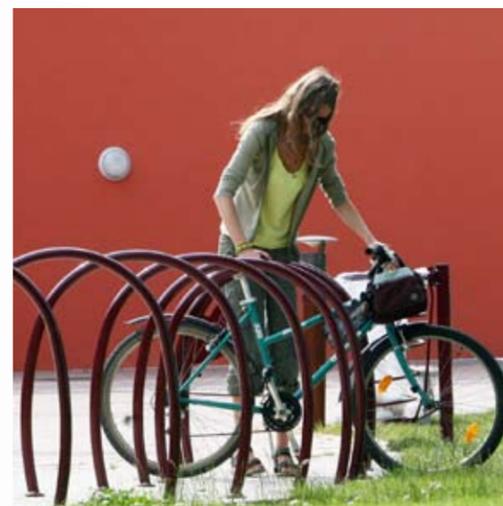
Réuni pour la première fois en décembre, le comité de pilotage a demandé le lancement de débats publics autour du PDU.

### La parole aux habitants

Des réunions seront organisées avec les élus, les habitants, les partenaires institutionnels et les forces vives de l'Agglomération. À partir de février 2010 commenceront les ateliers thématiques puis viendra le temps des réunions publiques dans les communes et les quartiers de Beauvais (\*). Ces consultations éclaireront les décisions du comité de pilotage à chacune des étapes du projet.

Pour l'élaboration du PDU, la Communauté d'Agglomération a recruté un ingénieur - chargé de mission et est assistée par le cabinet d'études EGIS MOBILITES, spécialisé sur les questions de déplacements.

(\* Les dates des réunions publiques seront communiquées dans un prochain numéro.



## > Ce qu'ils attendent du PDU...

### « Sécuriser les centre-bourgs et mieux desservir nos communes »

**Philippe Topin,**  
maire de Milly-sur-Thérain

"Je vois trois éléments importants dans le PDU que nous sommes en train d'élaborer : le développement des transports en commun avec une meilleure desserte entre Beauvais et les communes rurales ; une plus grande prise en compte de la sécurité routière au cœur de nos communes ; et, enfin, le développement des itinéraires doux (randonnée, vélo) pour les déplacements quotidiens ou pour découvrir les sites et les paysages de l'agglomération."

### « Plus d'équité sociale et de développement durable »

**Jean-Éric Ménard,**  
maire de Saint-Léger-en-Bray

"Ce qui m'intéresse est la mise en place d'un service de transport collectif pour desservir des habitants qui, pour des questions économiques, des questions d'âge ou de choix personnel, n'ont pas de voiture. Établir un réseau de circulations douces alternatives au « tout voiture » avec de vraies continuités prend tout son sens à l'échelle de l'agglomération. Enfin, notre territoire se développe et la question de la mobilité des habitants est primordiale dans le choix d'implantation des entreprises. On est avec le PDU au cœur du développement durable, c'est-à-dire au carrefour du social, de l'économique et de l'environnemental."

### « Comment changer nos comportements ? »

**Alain Barthélémy,**  
maire-adjoint de Tillé

"Le lien entre aménagement du territoire, déplacements et préservation des paysages me préoccupe. Il va falloir que nous nous déplaçons différemment - sans nos sacrosaintes voitures - car nous n'en aurons plus le choix pour des raisons environnementales et énergétiques. Comment changer nos comportements ? Comment développer les transports en commun sans que cela ne soit financièrement insupportable pour le budget de la collectivité ? Ce sera un enjeu majeur du PDU."



### « Dépasser la logique du tout voiture au moyen d'une large concertation »

**Jean-Luc Bourgeois,**  
maire-adjoint de Beauvais, vice-président de la CAB

"La réalisation de ce document est un des grands objectifs du mandat. C'est un élément du « Plan Climat » que la Communauté d'Agglomération souhaite instituer dans le droit fil du Grenelle de l'environnement. Circulation, modes de transports, préservation de l'environnement et qualité de vie doivent se mettre en harmonie. L'euphorie du « tout voiture » comme symbole de liberté est remise en cause. Mais il faut agir avec discernement.

Dans les villes, le piéton doit retrouver des cheminements confortables et sûrs. Un réseau de transports en commun bien cadencé et économique incitera chacun à abandonner l'usage solitaire de son véhicule. Le vélo, pour de courtes distances, est une opportunité si les itinéraires sont bien sécurisés. Le maillage du territoire sortira renforcé si nous mettons en place un réseau interconnecté de circulations douces.

Chacun sera invité à s'exprimer : les entreprises et les administrations qui ont leurs besoins spécifiques ; les salariés, les commerçants, les jeunes, les familles, nos aînés et les personnes à mobilité réduite. Une concertation aussi large que possible est le gage de la réussite de notre PDU."



### « Remettre la voiture à sa juste place dans nos vies et dans nos villes »

**David Ivernel,**  
ingénieur et chargé de mission PDU

"Les transports, les déplacements, la mobilité touchent le quotidien des hommes. Ce sont des sujets passionnants et complexes. Pour les comprendre et bien agir, il faut prendre en compte les pratiques individuelles bien sûr, mais aussi la géographie, la démographie, l'urbanisme, l'environnement, l'étalement urbain, le commerce, les pôles d'attraction ou les zones d'emplois. Il est urgent de donner à l'utilisation de la voiture sa juste place dans la vie des gens et dans la ville. On discutera de tous les sujets sans tabou : desserte en transport, mobilité des personnes fragiles, sécurité des piétons et des cyclistes, vieillissement de la population, convivialité des espaces publics, vitesse automobile, organisation du stationnement, piétonisation, cadre de vie... Le débat est lancé !

En tant que chargé de mission PDU, mon rôle est d'organiser, de faciliter et d'animer les phases de concertation, de lancer et coordonner les réflexions, de piloter les études et veiller à leur qualité ; tout ceci dans le respect des budgets, des plannings et des orientations fixées par les élus."



## > Zoom sur l'enquête ménage

Afin d'élaborer le diagnostic des déplacements en Beauvaisis, la Communauté d'Agglomération lance une enquête téléphonique « ménage déplacements ».

Elle doit dresser un état des lieux objectif et précis de la mobilité des habitants à partir d'un échantillon de 1 120 ménages tirés au sort et représentatifs de la population. C'est la première étude de genre en Beauvaisis. La CAB bénéficie, pour la mener à bien, du soutien technique de l'État.

Cette enquête apportera beaucoup d'informations : motifs des déplacements, durée, distance, nombre, part de l'usage de la voiture, des transports en commun, du vélo et de la marche à pied. Des analyses seront établies par commune et par quartier. Les résultats permettront aussi de situer le Beauvaisis par rapport à d'autres agglomérations de taille similaire (Blois, Colmar, Vannes...).

Si elle est reconduite dans plusieurs années, l'enquête sera un précieux outil d'évaluation des actions mises en œuvre et des choix opérés.

## > PDU : Ce que dit la loi

En s'engageant dans une démarche de PDU dit « volontaire », la Communauté d'Agglomération doit se conformer aux exigences de la Loi d'Orientation sur les Transports Intérieurs de 1982 (modifiée par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain dite SRU) qui liste les 8 domaines d'interventions du PDU :

- l'amélioration de la sécurité de tous les déplacements,
- la diminution du trafic automobile,
- le développement des transports collectifs, du vélo et de la marche à pied,
- l'aménagement et l'exploitation de la voirie pour y accueillir les différents modes de transport,
- l'organisation du stationnement sur la voirie et dans les parkings,
- le transport de marchandises et les livraisons,
- l'encouragement pour les entreprises à établir un plan de mobilité et à favoriser le transport de leur personnel,
- la mise en place d'une tarification intégrée pour l'ensemble des déplacements.

## > Bientôt un service de transport à la demande en Beauvaisis

À compter de mars 2010, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis mettra en place un service de transport collectif à la demande (TAD), accessible à tous les habitants des communes de l'Agglomération sur réservation auprès de la centrale Oise Mobilité, gérée par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) au n° 0 810 60 00 60.

Le TAD prend en charge les usagers au point d'arrêt de transports en commun (urbains ou interurbains) le plus proche de leur domicile, pour les déposer :

- aux points d'arrêts de transports en commun des communes de l'Agglomération,
- à des points d'arrêts définis dans Beauvais, tels que la mairie, la gare SNCF, l'hôpital, etc.,
- aux gares SNCF, aux points d'arrêts des lignes interurbaines du Département de l'Oise ou aux points d'arrêts urbains situés en têtes des lignes du réseau urbain lorsque les horaires permettent des correspondances.

Un règlement intérieur pour la réservation et l'utilisation du service de TAD est en cours de réalisation.

### >>> Horaires de fonctionnement

Le transport à la demande fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 07h30 à 19h.

Le service n'est pas assuré les mercredis et samedis, jours de fonctionnement des navettes de desserte des communes.

### Comment réserver son trajet ?

Les réservations des services de TAD sont assurées par la centrale de réservation Oise-Mobilité mise en place par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) au 0 810 60 00 60, du lundi au samedi entre 7h30 et 17h30.

Les usagers peuvent réserver le transport jusqu'à 17h30 la veille du déplacement, les réservations effectuées après 17h30 seront effectives pour le surlendemain.

### >>> Tarification

Une tarification unique est mise en place avec un ticket unitaire à 0,90 €. Ces tickets unitaires sont valables pendant 1 heure et permettent une correspondance avec les lignes du réseau des Transports Urbains du Beauvaisis.



## > Du nouveau pour les TUB

**Le conseil communautaire du 20 novembre dernier a choisi de maintenir sa confiance à l'entreprise CABARO (groupe Veolia Transports) pour l'exploitation et la gestion du réseau des Transports Urbains du Beauvaisis (TUB) pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Tour d'horizon des changements à venir**

- En plus des transports existants, un service de transport à la demande va être mis en place sur l'ensemble des communes de l'Agglo.
- Par ailleurs, des renforts de service sur la ville de Beauvais seront prévus dès la rentrée de septembre, avec notamment la mise en place d'un transport à la demande le dimanche en complément des lignes existantes.
- Une navette entre le parking-relais du stade Pierre-Brisson et le centre-ville sera également mise en place à partir de septembre 2010 pour une desserte du parking toutes les 10 mn en heure de pointe.

Ces différents renforts de services, ciblés sur les déplacements domicile-travail, feront l'objet de subventions, pouvant aller jusqu'à 50% du coût de fonctionnement, par le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO).

En parallèle, CABARO mettra en place de nombreuses actions de communication, notamment la mise en service d'un bus Info-Comm qui permettra de mieux faire connaître les transports urbains aux habitants des communes de l'Agglomération. La refonte du guide horaire, la création d'un site internet et des enquêtes de satisfaction sont également prévues. Enfin, la démarche de sensibilisation des élèves de CM2 aux transports urbains se poursuivra.

Soucieuse de la qualité du service rendu au public, la Communauté d'Agglomération a désiré engager CABARO dans une mis-

sion d'intéressement à la qualité de service avec un système de bonus/malus basé sur 5 critères :

- la régularité/ponctualité,
- la propreté des véhicules,
- l'information voyageurs,
- la relation clientèle,
- le confort de conduite.

Fin mars - début avril, un système simplifié de suivi en temps réel de l'exécution des services urbains sera mis en place. Ce système de localisation géographique permettra un suivi des véhicules et d'être informés de tout retard ou passage en avance aux arrêts,

L'ensemble des girouettes du parc (indication du numéro de ligne et de la destination à l'avant des véhicules) sera également remis à niveau en système à Led.

Pour finir, les TUB s'installeront sur la zone de Pinçonlieu, réunissant en un seul lieu l'ensemble des véhicules, un atelier de maintenance et les bureaux administratifs.



## > Nivillers La carte jeune

**On peut s'impliquer dans la vie de sa commune sans attendre que ses tempes se mettent à blanchir, la preuve avec Laurent Isoré. « Malgré » ses 37 ans, il a déjà derrière lui une solide expérience d' élu de la République.**

Nivillers, c'est un peu l'archétype du village français tel qu'on se l'imagine. Deux cents habitants, une église, une école communale, une rue principale qui porte opportunément le nom de Grande Rue...

Entrer à Nivillers par cette Grande Rue, c'est retourner aux sources de dizaines de villages français, c'est se remémorer un souvenir d'enfance, c'est être aiguillonné par une pointe de nostalgie.

Mais entrer à Nivillers par la Grande Rue, c'est également arriver face à la mairie et faire la connaissance de Laurent Isoré, premier magistrat de la commune depuis 2008 et plus jeune maire de l'agglomération.

Natif de l'Oise, très tôt intéressé par la chose publique, conseiller régional de Picardie jusqu'en 2004, Laurent Isoré a la passion de l'engagement.

Mais passion doit rimer avec raison, et, alors qu'il n'est installé à Nivillers que depuis trois ans, il reçoit le soutien du maire sortant, Jean Serre, et d'une partie du conseil municipal pour prendre en mains le destin de sa commune.

Cette confiance, il saura en être digne en insufflant au village une énergie de chaque instant.

Contre toute attente, et contre l'idée assez largement répandue que nos villages

n'aient ni le changement ni la nouveauté, Laurent Isoré voit sa jeunesse plébiscitée, notamment, par les « seniors » nivillois.

### Le changement dans la continuité

Les premiers signes visibles du changement se lisent sur le territoire. Nivillers connaît son premier « lifting » depuis bien des années.

La mare, qui se trouve à l'entrée de la commune, se voit sertie d'une glissière de sécurité. L'éclairage public fait des progrès notables avec l'installation de nouveaux candélabres. Les réseaux électriques et téléphoniques sont enfouis rue de l'École ainsi que sur une portion de la Grande Rue (au niveau de la mairie) tandis que celui d'eau potable est renforcé. Le marquage routier a été refait sur l'ensemble du village et de nombreux panneaux de signalisation ont été changés.

Mais cela n'est qu'un début, l'édile entend également continuer les travaux de rénovation de l'église Saint-Lucien. Il faut dire qu'elle en avait grand besoin ! Des études préparatoires ont été effectuées et les travaux concerneront le pignon ouest de l'édifice. Pour aider au financement de ce chantier, une convention a été signée avec la Fondation du Patrimoine. Elle facilitera le recueil des dons.

Et le cœur de l'action de L. Isoré se trouve résumé dans la restauration de cette église : réussir à (ré)concilier le passé, le présent et le futur. Faire en sorte que la mémoire commune ne s'efface pas lorsque les mémoires vivantes de Nivillers ne seront plus.

Avec le conseil municipal, M. le Maire s'emploie également à maintenir et à développer des temps de rencontres et de convivialité comme la galette des rois, les repas des seniors, la chasse aux œufs, sans oublier brocantes, soirées lecture ou expositions d'art...

Toutes ces choses qui permettent à des citoyens de se sentir membres d'une même communauté.

Mais si la vie de Nivillers compte pour beaucoup dans l'agenda de Laurent Isoré, il sait également partager son temps entre sa famille et son métier de directeur d'une grande entreprise de retraitement de déchets industriels.

La solution ? « Savoir s'entourer » confie-t-il. Et déléguer pour aménager son emploi du temps de manière à pouvoir profiter de ses deux enfants.

Si la question de son avenir ne se pose pas encore (son mandat court jusqu'en 2014), il dit ne pas souhaiter s'accrocher à son siège de maire plus que de raison et place résolument son action dans l'utilité plus que dans la durée.

C'est tout le mal qu'on lui souhaite et c'est tout le bien que l'on souhaite aux Nivillois !



## > Calendrier 2010 - 2011 pour la collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

### ADOPTER DES GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN

- 1/ Demandez un contenant à votre pharmacien.
- 2/ Placez-y vos déchets de soins après utilisation :
  - Seringues
  - Lancettes
  - Embouts de stylo injecteur
- 3/ Aux dates indiquées, venez l'échanger contre un nouveau contenant chez votre pharmacien.

Tout contenant endommagé, souillé ou déposé en dehors de ces dates sera systématiquement refusé.



### 2010

- Du lundi 8 au samedi 13 mars
- Du lundi 7 au samedi 12 juin
- Du lundi 6 au samedi 11 septembre
- Du lundi 6 au samedi 11 décembre

### 2011

- Du lundi 7 au samedi 12 mars
- Du lundi 6 au samedi 11 juin
- Du lundi 5 au samedi 10 septembre
- Du lundi 5 au samedi 10 décembre

## > Remise du 1 000<sup>ème</sup> composteur individuel

Le 30 novembre dernier, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a procédé à la remise du 1 000<sup>ème</sup> composteur auprès de M. Jackie Chinchignoud, habitant du quartier Notre-Dame-du-Thil à Beauvais. Depuis avril 2009, chaque habitant de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis peut se procurer un composteur en plastique ou en bois au service « Cadre de vie - déchets », 70 rue de Tilloy à Beauvais, pour composter tous les biodéchets (déchets organiques) comme les épluchures de légumes, les restes de repas et les déchets de jardin...

Une participation financière d'environ 13 à 18 euros est demandée aux habitants souhaitant acquérir un composteur individuel. Munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'un moyen de paiement (chèques et espèces acceptés).

## Service de collecte des déchets Bilan de l'enquête de satisfaction



En juin 2009, la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a lancé une première enquête de satisfaction afin de connaître l'avis et les attentes des usagers sur le service de collecte des déchets. 828 habitants ont répondu à ce sondage.

Les enjeux de cette démarche étaient de :

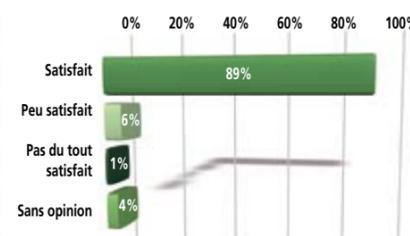
- mesurer la perception et la satisfaction des usagers sur le dispositif de collecte des déchets ménagers au regard de critères techniques et de communication ;
- mesurer l'impact de la communication en matière de gestion des déchets ;
- apprécier l'accueil positif ou négatif de toute proposition dans le cadre d'une optimisation du service de collecte.

Selon cette enquête, l'amélioration de la qualité du service de collecte des déchets est particulièrement notable. Elle est jugée satisfaisante par 66% des usagers.



### Les ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères suscite une nette satisfaction de la part de la population qu'il s'agisse de la fréquence de collecte (90%), du jour de collecte de leur secteur d'appartenance (93%), des horaires de collecte (84%) ou de la capacité du bac de collecte (79%).



Un certain nombre de remarques ont cependant été émises sur les modalités de collecte : les agents n'utilisent pas toujours la mécanisation des camions pour soulever

et vider les poubelles. De ce fait, les bacs sont mal vidés, des sacs sont oubliés dans les containers. Autre problème : les bacs ne sont pas remis en place après leur vidage et il est courant de les voir regroupés en un point situé en amont de la collecte. Enfin, le ramassage des débris qui tombent sur la voie publique est incomplet, voire inexistant.

### Le tri sélectif

Ce sondage souligne que 94% des usagers déclarent effectuer le tri sélectif et qu'ils sont globalement satisfaits des modalités de collecte du tri sélectif (88% d'avis positifs).

Les usagers marquent également leur approbation concernant :

- la fréquence de collecte : **87%** ;
- le jour de collecte : **90%** ;
- les horaires de collecte : **81%**.

Petit bémol, la capacité du bac de collecte ne satisfait que 68% des usagers (le bac destiné à la collecte des emballages plastiques et métalliques apparaît trop petit).

### Les déchets végétaux

La collecte des déchets végétaux est un service de proximité très utilisé puisque 75% des usagers déclarent être satisfaits de la mise en place de cette prestation. Mais, il faut souligner qu'il s'agit de celle qui a occasionné le plus grand nombre de remarques et propositions.

La fréquence des passages (hebdomadaire) convient à une grande majorité des usagers. Mais l'arrêt de la collecte des déchets végétaux pendant trois mois (entre décembre et mars) ne satisfait pas tous les répondants. Certains souhaitent étendre la période de collecte jusqu'en décembre et d'autres une reprise dès la mi-mars.

Les mécontentements proviennent de la limite fixée à 7 sacs (jugée trop restrictive) ainsi que de la qualité et de la résistance des sacs papiers (essentiellement par temps humide).

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis tiendra compte des résultats de ce sondage pour faire évoluer sa politique de gestion des déchets et de communication.

Des études d'optimisation seront entreprises en 2010 pour le renouvellement des marchés de collecte courant 2011.

## > Et ça, j'en fais quoi ? Quelques conseils pour bien trier



**Vous pouvez également mettre :**  
les bouteilles d'huile en plastique, cubitainer ou bonbonne vides, les flacons alimentaires en plastique (vinaigrette, sauce), flacons plastique de produits ménagers (nettoyants, javel) et les flacons de produit de toilette.

**Les gestes à proscrire**  
Vous ne pouvez pas mettre dans les sacs ou containers jaunes :

- Les barquettes en plastique
- Les blisters
- Les gobelets ou couverts en plastique
- Les barquettes en polyester
- Les pots de yaourt, crème fraîche, de fromage blanc...
- Les films et sacs plastiques

Ne pas mettre non plus : le polystyrène expansé, les boîtes à œuf en plastique, les rasoirs jetables ou tout autre objet en plastique, les pots de fleurs ou plantes, les sachets alimentaires en plastique.

Ces déchets sont à déposer dans le bac des ordures ménagères (poubelle habituelle).

Petit rappel des gestes essentiels...

Les sacs ou containers jaunes ne doivent contenir que des emballages recyclables creux :

- les bouteilles et flacons en plastique : bouteilles d'eau, bidons de lessive...
- les boîtes métalliques de conserves, de boissons, aérosols et barquettes doivent être jetés propres et secs ;
- les briques alimentaires ou contenants à boissons.

Attention de toujours bien les vider et de les aplatir pour limiter le volume !

### Conseils Pratiques :

- Les bouteilles doivent être bien vidées, ainsi que les boîtes de conserves, les aérosols et les briques alimentaires mais il est inutile de les laver.
- Vous pouvez laisser les bouchons.
- Nouveau : les bouteilles d'huile sont acceptées.



## > Trop de publicités encombrant votre boîte aux lettres ? Dites « Stop » à la pub

Chaque année, prospectus, publicités, journaux gratuits viennent remplir nos boîtes aux lettres !

En apposant cet autocollant sur votre boîte, geste simple mais efficace, vous allez éviter plus de 3 kg d'imprimés par mois, soit près de 40 kg chaque année !

Il peut être retiré gratuitement dans les mairies des 31 communes de l'Agglomération et à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (48, rue Desgroux à Beauvais).

Les publicités sans papiers, ça existe !

Une autre solution pour être au courant de certaines promotions, les consulter sur internet ou tout simplement sur le site :

<http://www.prospectuschezmoi.com>.

## > Collecte des déchets ménagers La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis labellisée

Le 23 octobre dernier, la CAB s'est vu attribuer le label collecte « Quali-Tri » lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales. Créé en 2007 par l'ADEME et Eco-Emballages, ce

label a pour objectif d'inciter les collectivités à améliorer leur taux de collecte et de valorisation des déchets ménagers.

Décerné pour 3 ans après un diagnostic du dispositif de collecte des déchets, il salue la qualité du service rendu aux habitants du Beauvaisis.

Pour son obtention, quatre critères ont fait l'objet d'un examen attentif :

- la satisfaction des usagers par l'information ;
- la maîtrise des coûts ;
- les impacts sur l'environnement ;
- les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel chargé de la collecte.

L'accès à ce label offre l'occasion de souligner l'implication et le civisme des habitants du Beauvaisis dans le domaine du tri des déchets.





## > Le Théâtre du Beauvaisis, un théâtre de ville mais aussi de pays...

**Le Théâtre du Beauvaisis – Scène conventionnée de Beauvais a la double et exigeante mission de divertir mais aussi de soutenir la création artistique et de développer la sensibilisation et la formation des publics aux arts vivants sur plusieurs pays : le Grand Beauvaisis, le Pays du Vexin-Thelle-Sablons et le Pays du Clermontois. La clef ? Une programmation pluridisciplinaire riche de sa diversité.**



Déjà sept saisons que le Théâtre du Beauvaisis va à la rencontre des publics les plus diversifiés et affirme sa présence sur un large territoire.

165 communes et 4 communautés de communes sont aujourd'hui conventionnées avec lui. C'est dire si son rayonnement dépasse les limites de l'agglomération.

Théâtre en Pays de l'Oise, ce sont désormais cinq spectacles en tournée sur huit communautés de communes.

Ils prennent de nombreuses formes qui font la richesse des arts vivants contemporains : théâtre, humour, musique, chanson, lyrique, slam...

Destinés à un nombre de spectateurs limités (entre 80 et 120 spectateurs par soirée), ils connaissent un véritable succès populaire: 2 466 spectateurs ont été accueillis la saison dernière sur Théâtre en Pays de l'Oise.

En outre, les communautés de communes conventionnées organisent et financent des sorties culturelles au Théâtre et en partenariat avec lui.

L'objectif principal est de favoriser l'accès aux spectacles vivants et de sensibiliser les différents publics à la création artistique par le biais de rencontres avec les artistes, d'ateliers artistiques et de stages.

Ce large rayonnement sur le territoire permet au Théâtre du Beauvaisis de développer toujours plus sa fréquentation qui s'élève actuellement à près de 39 000 spectateurs dont 16 000 jeunes.

### **Théâtre du Beauvaisis**

Place Georges Brassens - 60000 Beauvais

**Tél : 03 44 06 08 20**

**www.theatredubeauvaisis.com**

## > Trompette de la renommée



**Plus une vocation naît jeune et plus son bénéfice est important. De ce point de vue là, Jean-Philippe Dambreville a été gâté. Alors que beaucoup s'interrogent sur le parcours à donner à son existence, lui a su très tôt que la musique serait l'affaire de sa vie.**

**Portrait du nouveau directeur du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Eustache-du-Caurroy.**

Jean-Philippe Dambreville aime le vent.

Les instruments à vent plus particulièrement et la trompette pour être précis. C'est par cet instrument qu'il découvre la musique dans la fanfare de son école en Seine-Maritime. Très jeune, il comprend le pouvoir que peut avoir la musique sur les gens en faisant, aux notes de la « Salsa du Démon », danser les professeurs de son collège. Ce pouvoir, il va le maîtriser et le faire partager en devenant, dès 16 ans, professeur de trompette.

Paradoxe de cet homme qui avoue bien volontiers ne pas aimer l'école, il va, dès lors, enseigner son art.

Il passe ensuite de la trompette à la baguette en devenant chef d'orchestre et en prenant les rênes de l'association de gestion des écoles de musique de Rouen pendant seize ans. À trente ans, il reprend des études et intègre la prestigieuse Sorbonne. Aujourd'hui docteur, on peut dire qu'il connaît la musique.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Eustache-du-Caurroy, il en parle avec l'œil qui pétillote et une verve qui en dit long sur les projets et les idées que l'homme souhaite mener à bien.

Loin de l'image compassée des conservatoires d'antan, ceux d'aujourd'hui ont replacé l'élève au centre des choses. Il ne s'agit plus de formater, de forger de parfaits petits interprètes d'un classique maintes fois rabâché mais bien plutôt de leur faire aimer la musique et la danse.

Cela passe par un décloisonnement des styles, des musiques, des tendances. Pour aller dans ce sens, J.-P. Dambreville souhaite s'appuyer sur les musiques actuelles amplifiées. En clair, faire connaître aussi bien le rock'n'roll que la techno.



Objectif ambitieux mais clairement nécessaire lorsque l'on sait que la demande est belle et bien là et que l'offre, elle, n'existe pas encore.

Autre objectif : créer et renforcer les partenariats avec les différents acteurs culturels locaux. Les associations bien entendu mais également les festivals de notre territoire : Pianoscope, Blues autour du Zinc... Quand la musique s'échappe des pupitres et gagne les rues, il faut la suivre !

Dans cette logique, il s'agit également de poursuivre l'implantation du conservatoire sur le territoire qu'il irrigue : cela passera par une présence accrue auprès des différentes communes de l'agglomération.

L'ambition est donc bel et bien là et Jean-Philippe Dambreville s'est donné cinq ans pour réussir la mue du conservatoire. Manière pour lui de poursuivre l'écriture de la grande partition d'Eustache du Caurroy !

## > À la découverte du Kamishibai

**Le réseau des médiathèques du Beauvaisis vous invite à la découverte du Kamishibai pendant les mois de février et mars 2010. Fabuleux ! Mais qu'est-ce ?**

Le Kamishibai est une sorte de théâtre ambulatoire d'origine japonaise où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des images dans un petit théâtre en bois devant les spectateurs. C'est, d'une certaine manière, un théâtre de marionnettes venu de l'Extrême-Orient.

Le réseau des médiathèques du Beauvaisis vient d'acquiescer plusieurs théâtres de Kamishibai ainsi que des planches illustrées qui seront exposés dans les médiathèques en février et mars 2010.

Pendant cette période, les bibliothécaires les mettront en scène pendant les séances de l'heure des histoires des mercredis (10h30 et 14h30 dans les médiathèques Saint-Jean, Saint-Lucien et Argentine, 10h45 et 15h à la médiathèque du Centre-ville).

Enfin, Laurent Devime, spécialiste français du Kamishibai, présentera des séances à destination des enfants à partir de 4 ans :

- le mercredi 24 février à 10h30 et 14h30 à la médiathèque Saint-Lucien (03 44 15 67 31)
- le mercredi 10 mars à 10h30 et 14h30 à la médiathèque Saint-Jean (03 44 15 67 32)
- le mercredi 17 mars à 10h45 et 15h à la médiathèque du Centre-Ville (03 44 15 67 02)
- le mercredi 31 mars à 10h30 et 14h30 à la médiathèque Argentine (03 44 15 67 30).

L'entrée est gratuite sur réservation dans la médiathèque concernée. Alors n'hésitez plus !



## > Agenda des manifestations dans le Beauvaisis

### CONCERT / MUSIQUE / DANSE

#### BEAUVAIS

##### LES DÉSAXÉS : SAX MACHINE

Vendredi 29 janvier à 20h30  
Maladrerie Saint-Lazare

Classique, folk, rythm and blues, rap, jazz, flamenco... tout est prétexte à la rigolade. Tarifs : 18/13 euros. 03 44 15 67 62

##### OMAR PERRY & THE HOMEGROWN

##### BAND + DURBANS

Vendredi 29 janvier à 21h

Grande salle de l'Ouvre Boîte

Reggae. Tarifs : 15/13,5/12 euros. 03 44 10 30 80



##### IBRAHIM MAALOUF

Vendredi 5 février à 20h30

Théâtre du Beauvaisis

Electro-jazz oriental.

03 44 06 08 20

##### MAM

Vendredi 5 février à 20h30

Salle Agnès-Varda

Jazz. Tarifs : 9/8/7 euros.

03 44 10 30 80

##### RHINO BUCKET (USA) + PINK BALLS SISTER

Jeu 18 février à 20h30

Bar de l'ASCA

Rock 70's. Tarifs : 7/6/5 euros.

03 44 10 30 80

##### DANY BRILLANT

Mardi 23 février à 20h30

Elispace

03 44 10 01 01



##### DOMINIQUE A + MY TAILOR IS RICH

Jeu 25 février à 20h30

Grande salle de l'Ouvre Boîte

Chanson pop. Tarifs : 16/14,5/13 euros.

03 44 10 30 80

##### LA PLUS BELLE HISTOIRE DE LA CHANSON - CHANSON PLUS BIFLUORÉE

Vendredi 26 février à 20h30

Maladrerie-Saint-Lazare

Chanson / humour. Tarifs : 18/13 euros.

03 44 15 67 62

### SOIRÉE DANSE

Vendredi 26 février à 20h

La Friche

Chorégraphie de Deborah Hay adaptée et interprétée par Céline Dauvergne. 03 44 45 47 69

##### JEANNE CHERHAL + FRENCH COWBOY

Vendredi 26 février à 21h

Grande salle de l'Ouvre Boîte

Chanson pop. Tarifs : 16/14,5/13 euros.

03 44 10 30 80

##### YODELICE + DAVID WALTERS

Jeu 4 mars à 20h30

Grande salle de l'Ouvre Boîte

Pop folk. Tarifs : 16/14,5/13 euros.

03 44 10 30 80

##### OCUOR À VENTS

Vendredi 5 mars à 20h30

Auditorium Rostropovitch

Concert avec les professeurs et élèves du Conservatoire Eustache-du-Caurroy. Entrée libre sous réserve des places disponibles.

##### MASS HYSTERIA + ASHURA + PROLETARIA

Vendredi 5 mars à 21h

Grande salle de l'Ouvre Boîte

Metal. Tarifs : 15/13,5/12 euros.

03 44 10 30 80

##### THE RAVEL PROJECT (RIOULT - NEW YORK)

Mardi 9 mars à 20h30

Théâtre du Beauvaisis

Danse. Ballet new-yorkais de Pascal Rioult.

03 44 06 08 20

##### DARIA + THE MISSING

Vendredi 12 mars à 21h

Bar de l'ASCA

Rock. Entrée libre.

03 44 10 30 80

##### DANAKIL + VAGABON' & BOUDDHA STICKS

Jeu 25 mars à 20h30

Grande salle de l'Ouvre Boîte

Reggae. Tarifs : 16/14,5/13 euros.

03 44 10 30 80

##### CINQ DE CŒUR : CHASSEURS DE SONS

Vendredi 26 mars à 20h30

Maladrerie Saint-Lazare

Humour musical. Tarifs : 18/13 euros.

03 44 15 67 62



##### THE STEEPWATER BAND (USA) + ZACH WILLIAMS (USA)

Samedi 27 mars à 21h

Bar de l'Asca

Rock 70's. Tarifs : 10/9/8 euros.

03 44 10 30 80

##### HIDDEN

Mardi 30 mars à 20h30

Théâtre du Beauvaisis

Danse. Chorégraphie de Carolyn Carlson.

03 44 06 08 20

### FROCOURT

##### GIANMARIA TESTA

Jeu 4 février à 20h47

Théâtre des Poissons

Chanson.

03 44 02 35 77

### EXPOSITIONS / VISITES

#### BEAUVAIS

##### LE QUARTIER DE LA CATHÉDRALE S'ANIME POUR TOUTE LA FAMILLE

Dimanche 14 février et dimanche 14 mars

Venez (re)découvrir, à titre gratuit, les joyaux du patrimoine beauvaisien. Visites libres, animations, concert d'orgues, conférences, jeux pour les enfants : programme complet à l'Office de Tourisme du Beauvaisis.

03 44 15 30 30

##### VERDURES ET PAYSAGES. TAPISSERIES XV<sup>E</sup> - XXI<sup>E</sup> SIÈCLES

Jusqu'au 31 janvier

Galerie nationale de la tapisserie

Tous les jours sauf le lundi de 10h30 à 17h30.

03 44 15 30 30

##### FERNAND WATTEEUW PHOTOGRAPHE (1913-2003)

Jusqu'au 30 avril

Archives départementales de l'Oise

Photographies et reproductions numériques retracent de façon chronologique les faits les plus marquants du parcours de F. Watteeuw. Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

03 44 10 42 00

##### L'ENVIRONNEMENT DES MAISONS PAYSANNES

Jusqu'au 30 juin

Maison du XV<sup>e</sup>

Lundi de 14h à 18h et du mardi au samedi de 10h à 18h.

03 44 45 77 74

##### VEGETALTRACE

Jusqu'au 6 février

La Friche

Exposition photographique de Tchog, organisée par l'association Hors-Cadre. Du mercredi au samedi de 14h à 18h.

03 44 45 47 69

##### LE GESTE, LE TEMPS ET L'INSTANT

Jusqu'au 20 février

Galerie et Nota Bene du Théâtre du Beauvaisis

Exposition de Patricia Rabeux.

03 44 06 08 20

##### CONCRETE ISLANDS

Jusqu'au 13 mars

Galerie de la Médiathèque

Exposition de Thomas Léon dans le cadre de la résidence de création multimédia.

Mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h30, mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h à 18h30.

Entrée libre.

### PARTITIONS

Jusqu'au 3 avril

Salle basse de l'Auditorium Rostropovitch

### PALIMPSESTE

Jusqu'au 3 avril

Galerie Boris-Vian

Expositions de Catherine Mathieu

Mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h30, mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 13h à 18h30.

Entrée libre.

03 44 15 67 06

### DE FRAGONARD À HUBERT ROBERT

À partir du 3 février

Musée départemental de l'Oise

Morceaux choisis de la collection du XVIII<sup>e</sup> siècle du Musée de Picardie (Amiens).

Tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Conférence dimanche 21 à 16h : De Fragonard à Hubert Robert, morceaux choisis de la collection du XVIII<sup>e</sup> siècle du Musée de Picardie (Amiens).

### THIERRY RIFFIS

Du vendredi 12 mars au samedi 10 avril

La Friche

Exposition organisée par l'association Hors Cadre.

03 44 45 47 69

### SALON DE L'HABITAT

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 mars

Elispace

03 44 10 01 01

### BOURSE AUX FOSSILES ET MINÉRAUX

Samedi 27 et dimanche 28 mars de 10h à 18h

Campus LaSalle

3<sup>ème</sup> édition organisée par l'association Opale.

Entrée : 2 euros pour les adultes, gratuit pour les enfants.

### FOUQUENIES

GALETTE DANSANTE

Dimanche 14 février à 14h

Salle des fêtes

03 44 79 00 11

### ROCHY-CONDÉ

MOULES FRITES

Dimanche 7 février

Salle multifonctions

Organisé par Rochy-Condé 2000.

### CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 14 mars à 14h

Salle multifonctions

Organisé par le Club de l'amitié.

### ROCHY-CONDÉ

CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 14 mars à 14h

Salle multifonctions

Organisé par le Club de l'amitié.

### ROCHY-CONDÉ

MOULES FRITES

Dimanche 7 février

Salle multifonctions

Organisé par Rochy-Condé 2000.

### CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 14 mars à 14h

Salle multifonctions

Organisé par le Club de l'amitié.

### ROCHY-CONDÉ

MOULES FRITES

Dimanche 7 février

Salle multifonctions

Organisé par Rochy-Condé 2000.

### CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 14 mars à 14h

Salle multifonctions

Organisé par le Club de l'amitié.

### ROCHY-CONDÉ

MOULES FRITES

Dimanche 7 février

Salle multifonctions

Organisé par Rochy-Condé 2000.

### AUTEUIL

#### LOTO

Dimanche 21 mars 14 heures

(ouverture des portes à partir de 13 heures)

Salle des fêtes

Organisé par l'association La Joie de Vivre.

03 44 81 21 95

### BEAUVAIS

#### EXPOSITION DE CAMPING CAR ET CARAVANES

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 février

Elispace

03 44 10 01 01

#### WEEK-END MUSÉES TÉLÉRAMA

Samedi 20 et dimanche 21 mars

Musée départemental de l'Oise

Médiation culturelle de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Conférence dimanche 21 à 16h : De Fragonard à Hubert Robert, morceaux choisis de la collection du XVIII<sup>e</sup> siècle du Musée de Picardie (Amiens).

#### SALON DE L'HABITAT

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 mars

Elispace

03 44 10 01 01

#### BOURSE AUX FOSSILES ET MINÉRAUX

Samedi 27 et dimanche 28 mars de 10h à 18h

Campus LaSalle

3<sup>ème</sup> édition organisée par l'association Opale.

Entrée : 2 euros pour les adultes, gratuit pour les enfants.

### FOUQUENIES

#### GALETTE DANSANTE

Dimanche 14 février à 14h

Salle des fêtes

03 44 79 00 11

### ROCHY-CONDÉ

#### MOULES FRITES

Dimanche 7 février

Salle multifonctions

Organisé par Rochy-Condé 2000.

#### CONCOURS DE BELOTE

Dimanche 14 mars à 14h

Salle multifonctions

Organisé par le Club de l'amitié.



2010

une année pleine  
de réussite en **Beauvaisis**

